

Alimentation, santé, nutrition

Nouveaux enjeux et interventions



Formation continue adossée

Dates

Du 6 au 10 avril 2026 (1 semaine)

Lieu

L'Institut Agro - Pôle Tropiques et Méditerranée
[1101 Av. Agropolis, 34090 Montpellier](https://www.institut-agro-montpellier.fr/1101-Av-Agropolis-34090-Montpellier)

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi

Consultants, professionnels de niveau master ou avec quelques années d'expérience en ONG/organisations internationales/collectivités territoriales/entreprise (R&D), chefs de projet ou chargés de mission "sécurité alimentaire et nutrition" ou "alimentation" ou " lutte contre la précarité alimentaire

Responsables pédagogiques

Carole Lambert et Sylvie Avallone

Lien web



<https://www.institut-agro-montpellier.fr/formations/formation-tout-au-long-de-la-vie/recherche-d-une-formation-continue/alimentation-sante>

Certification



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr **Tél :** 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

Ce module se penche sur les problématiques de nutrition qui sont en plein bouleversement, tant au Nord qu'aux Suds.

Il peut utilement se prolonger par le module "Lutte contre la précarité alimentaire, nouvelles formes de solidarité et de démocratie alimentaires" qui se déroule la semaine suivante et qui montrera comment la lutte contre l'insécurité ou la précarité alimentaire évolue d'une approche surtout nutritionnelle, vers une approche plus multi-fonctionnelle de l'alimentation.



Objectifs

Il a pour objectif de faire le point sur les enjeux nutritionnels et sanitaires classiques (carences et surcharge ; triple charge) et nouveaux (ultra-transformation ; intoxications ; chrono-nutrition, nutri-génomique et nutri-génétique) de l'alimentation.

Après un panorama des situations nutritionnelles dans le monde et en France, il présentera ces différents enjeux, les méthodes de diagnostic et les modes d'intervention et les politiques pour améliorer les situations.

A la fin de ce module, les participants sont capables de :

- Connaître les différentes formes de malnutrition, leurs déterminants et leur interdépendance
- De comprendre les enjeux institutionnels et politiques des solutions proposées
- D'identifier les actions possibles favorables à l'amélioration de la nutrition différents étapes des systèmes alimentaires

Contenu et programme

1 - L'évolution de l'état nutritionnel dans le monde et en France

2 - Les différentes malnutritions, leurs déterminants et les méthodes de leur diagnostic

3 - Les interventions et politiques nutritionnelles : réglementation ; étiquetage ; taxation/subventions ; engagements industriels volontaires ; formation, éducation, sensibilisation ; environnements alimentaires ; agriculture sensible à la nutrition ; fortification/biofortification/diversification et les acteurs qui promeuvent ces solutions.

Modalités pédagogiques

Les séances se dérouleront sous forme d'exposés de professionnels ou d'enseignants et de travaux de groupe puis d'exposés sur la base de synthèse de documents en français et en anglais.

Conditions d'admission

La fiche de candidature est à télécharger et à envoyer à ipad@supagro.fr

À noter

Une formation en présentiel avec les étudiant-es du Mastère Spécialisé® « Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable » (IPAD).

Tarifs

1 575 € nets de taxes/participant

Les repas, les hébergements et les déplacements ne sont pas pris en charge par L'Institut Agro Montpellier.

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujetti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge VIVEA, agents CIRAD ou INRAe : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)

Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - 5 février 2026